

FICHE DE POSTE**Intitulé de l'emploi :**

Chef du bureau de la légalité et des élections

Catégorie statutaire / Corps

A

Groupe RIFSEEP

2

Domaine(s) fonctionnel(s)**Affaires juridiques** EFR-CAIOM EFR-Permanent CAIOM - Tremplin Emploi-fonctionnelde la filière technique, sociale
ou SIC**Emploi(s) type / Code(s) fiche de l'emploi-type****Responsable de l'activité du contrôle de légalité**

JUR007A (FPEJUR01)

Cadre chargé des élections

JUR009A (FPEJUR01)

 Poste substituéLe poste est-il ouvert aux contractuels ? Oui Non

Sur le fondement de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984, cocher le ou les article(s) sur le(s)quel(s) s'appuie le recrutement sur contrat :

<input type="checkbox"/> 1° de l'article 4	<input type="checkbox"/> Article 6 bis	<input type="checkbox"/> Article 6 sexies
<input type="checkbox"/> 2° de l'article 4	<input type="checkbox"/> Article 6 quater	<input type="checkbox"/> Article 7 bis
<input type="checkbox"/> Article 6	<input type="checkbox"/> Article 6 quinquies	

Localisation administrative et géographique / Affectation

Préfecture d'Eure-et-Loir / Direction des relations avec les collectivités locales / Bureau de la légalité et des élections - Place de la République - CS 80537 - 28019 CHARTRES CEDEX

Vos activités principales

- Assure l'animation d'un bureau composé de 10 agents dont l'adjoint au chef de bureau
- Au regard des orientations nationales, participe à la définition du plan de contrôle départemental
- Organise l'activité de contrôle, s'assure de la mise en œuvre des priorités arrêtées dans le plan de contrôle
- Supervise le contrôle des actes administratifs des collectivités territoriales et leurs établissements publics (hors actes budgétaires et actes d'urbanisme) ainsi que les travaux liés aux contentieux
- Organise la veille juridique et diffuse l'information
- Anticipe les évolutions législatives et réglementaires et propose les modalités de mise en œuvre
- Suit l'organisation intercommunale dans le département
- Exerce une fonction d'appui et de conseil aux collectivités territoriales et leurs établissements publics
- Anime les relations avec les partenaires extérieurs dont les services de l'État (DDT, DDFIP, DDCSPP, DSDEN...), le Centre Gestion de la Fonction Publique Territoriale, l'association des maires d'Eure-et-Loir
- Suit les indicateurs et les statistiques
- S'assure de la mise en œuvre du programme ACTES (aide au contrôle de légalité dématérialisé)

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Déplacements fréquents, disponibilité lors des élections (organisation et soirée électorale) et discrétion.

Vos compétences principales mises en œuvre		
Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
Avoir des compétences juridiques <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Savoir manager <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Savoir communiquer <i>/ niveau maîtrise - requis</i>
Connaître l'environnement professionnel <i>/ niveau maîtrise - à acquérir</i>	Savoir analyser <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Avoir le sens des relations humaines <i>/ niveau maîtrise - requis</i>
Avoir des compétences budgétaires et comptables <i>/ niveau initié - à acquérir</i>	Avoir l'esprit de synthèse <i>/ niveau maîtrise - requis</i> <i>/ niveau pratique - requis</i>	
	Savoir travailler en équipe <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	
Autres :		

Votre environnement professionnel
<ul style="list-style-type: none"> Activités du service <p>A ce jour, la direction des relations avec les collectivités locales est composée de deux bureaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bureau de la légalité et des élections ; - le bureau des finances locales. <p>En lien avec les autres services de l'État et ses partenaires locaux, la direction gère la répartition des dotations et des subventions de l'État, assure le contrôle des actes budgétaires (hors urbanisme) des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, réalise une mission de conseil auprès de ces derniers et suit les élections politiques et professionnelles.</p> <p>Le bureau de la légalité et des élections est chargé du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle des actes des collectivités territoriales et de leurs établissements publics (hors actes budgétaires et urbanisme) ; - conseil et de l'expertise auprès des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ; - suivi de l'organisation intercommunale dans le département ; - suivi des élections politiques et professionnelles. <ul style="list-style-type: none"> Composition et effectifs du service <p>11 agents au sein du bureau de la légalité et des élections : 1 A chef de bureau ; 1 A adjoint (en cours de recrutement) ; 6 B (dont 1 en cours de recrutement) ; 3 C.</p> <ul style="list-style-type: none"> Liaisons hiérarchiques <p>Le Directeur, le Secrétaire général, voire le Préfet en tant que besoin</p> <ul style="list-style-type: none"> Liaisons fonctionnelles <p>Directeurs et chefs de bureau, membres du corps préfectoral, DGCL, services de l'État dans le département, Centre de gestion de la fonction publique territoriale</p>

Durée attendue sur le poste : 4 ans

Vos perspectives :

En qualité de chef de bureau, vous affirmerez et développerez vos compétences en droit des collectivités territoriales ainsi que vos aptitudes au dialogue. L'expérience et les compétences acquises sur ce poste ouvrent de nombreuses perspectives professionnelles au sein des services de l'État et dans les collectivités territoriales.

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Voir le formulaire unique de demande de mobilité/recrutement disponible sur MOB-MI ou la PEP

Qui contacter :

La Directrice de la DRCL : Mme Françoise TOLLIER 02 37 27 71 02
la Cheffe de bureau : Mme Faustine CUNY 02 37 27 71 50

Date limite de dépôt des candidatures :

Date de mise à jour de la fiche de poste (JJ/MM/AAAA) :24/02/2022